

Le but de cette modification est de

- distribuer les questions (Q) et les réponses (A) concernant l'AP; et
- modifier (le cas échéant) l'AF tel que détaillé dans la section B.

### Section A – Qs & Rs

#### Questions (Q) et réponses (R)

Certaines questions ont été posées lors de la conférence des soumissionnaires du 25 avril 2018. Le Canada s'est efforcé de consigner fidèlement les questions. S'il y a des erreurs, les fournisseurs sont priés de soumettre une version écrite de la question à l'autorité contractante dont les coordonnées figurent dans l'appel de propositions, après les procédures, à l'article 2.4 de la partie 2 intitulé « Demandes de renseignements au sujet de l'appel de propositions ». Les réponses sont en grande partie celles données lors de la conférence. Certaines réponses ont été précisées ou revues après la conférence et la version modifiée est présentée ci-dessous.

N°	Contenu
100	<p>Question.</p> <p>J'ai une question au sujet de la soumission de la proposition. L'énoncé suivant dans la <i>description du projet, partie C, de l'annexe A, Énoncé des travaux (EDT) et proposition de coûts</i> mentionne une limite de 1 600 mots. Je crois comprendre que cette limite de 1 600 mots porte sur les 7 exigences combinées, soit : CC-1, CC-2, CC-3, CC-4, COS-1, COS-2, COS-3 (total de 1 600 mots pour toutes ces exigences). J'aimerais confirmer que si la limite de 1 600 mots porte sur chaque exigence individuellement, la limite totale de mots devrait être de 11 200 mots (7 x 1 600). Veuillez confirmer.</p> <p><b>« Le mérite scientifique et technologique, la nouveauté et l'innovation, et l'impact du projet, la faisabilité et l'approche, ainsi que les considérations stratégiques : (En un maximum de 1 600 mots, le soumissionnaire doit répondre aux critères et fournir les renseignements à l'appui relatifs aux CC-1, CC-2 et CC-3 énoncés à la partie 4, pièce jointe 1 et aux COS-1, COS-2 et COS-3 énoncés à la partie 4, pièce jointe 1.) »</b></p> <p>Réponse.</p> <p>La limite de 1 600 mots porte sur toutes les exigences combinées. Le soumissionnaire est invité à examiner le formulaire de soumission en ligne au <a href="https://ideas-cp.fluidreview.com/">https://ideas-cp.fluidreview.com/</a></p>
101	<p>Question.</p> <p>Selon le tableau des jalons, nous devons indiquer une date de début et une date de fin. Quand les projets doivent-ils commencer? Quand le contrat sera-t-il attribué?</p> <p>Réponse.</p> <p>Le soumissionnaire doit proposer une date de début du projet. Les dates sont utilisées à titre informatif et aux fins de l'échéancier. La date de début peut être modifiée, au besoin et s'il y a lieu, en raison d'un retard dans le processus d'évaluation des propositions et d'attribution du contrat. Le Canada prévoit attribuer les contrats quelques mois après la réception des propositions.</p>
102	<p>Lorsque je lis la description pour la performance humaine dans les environnements climatiques extrêmes, je me demande si on parle d'un environnement froid ou chaud. Les répercussions physiologiques du froid et de la chaleur sont très différentes. Est-ce qu'une étude plus approfondie de la performance humaine par temps froid ou chaud est acceptable pour une demande OU est-ce que les deux doivent être combinées dans une même soumission?</p>

	<p>Réponse.</p> <p>Les soumissions doivent être séparées si les données scientifiques sur le froid, la chaleur ou l'altitude ou les systèmes de protection connexes s'appliquent uniquement à cet environnement climatique. Il pourrait y avoir une exception si la soumission est reliée à des contre-mesures potentielles (p. ex., vêtements, textile, autres percées technologiques, etc.) qui pourraient avoir un double usage ou être adaptées à la protection des soldats dans plusieurs types de conditions climatiques extrêmes.</p>
103	<p>Question.</p> <p>Est-il possible de s'associer avec le US Army Research Institute for Environmental Medicine pour cet appel de propositions? Si c'est possible, y a-t-il une procédure à suivre pour inclure un partenaire des États-Unis ou d'un pays de l'OTAN?</p> <p>Réponse.</p> <p>Les soumissionnaires peuvent s'associer avec qui ils veulent; le contrat sera toutefois attribué uniquement au soumissionnaire ayant présenté la soumission. Consultez également la partie 2 de l'appel de propositions, « Instructions uniformisées 2003 » (intégrée par renvoi) et plus précisément les sections 04 « Définition de soumissionnaire », 05 « Présentation des soumissions », 10 « Capacité juridique » et 17 « Coentreprise ». Consultez également dans la partie 7 de l'appel de propositions, l'article « Conditions générales » de la section 04 « Statut de l'entrepreneur ».</p>
104	<p>Question.</p> <p>Dans l'appel de propositions, plus précisément dans la section 3.3.1, on mentionne (voir ci-dessous). Est-ce que cela signifie que la personne recevra un formulaire électronique de présentation de la proposition après s'être inscrite et avoir obtenu un nom d'utilisateur et un mot de passe? Veuillez confirmer.</p> <p>Réponse.</p> <p>Aucun document ne sera fourni aux fournisseurs. Une fois qu'ils se seront inscrits, les soumissionnaires auront accès à l'outil de soumission en ligne.</p>
105	<p>Question.</p> <p>Je suis en train de préparer une proposition pour l'appel de propositions susmentionné.</p> <p>Ma question porte sur la partie 5, Attestations et renseignements supplémentaires.</p> <p>Comme on ne peut ajouter AUCUNE page à la soumission principale, pouvez-vous m'indiquer comment je peux inclure toutes les attestations qui sont demandées dans la partie 5 de la demande principale.</p> <p>Veuillez noter qu'à la page 20 de la demande de propositions, on mentionne :</p> <p>« Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission. »</p> <p>et que la mention suivante apparaît dans la demande :</p> <p>« 5.1 Attestations à joindre à la proposition »</p> <p>Ma question est donc, où puis-je joindre les attestations dûment remplies?</p> <p>Le site <a href="https://ideas-cp.fluidreview.com/">https://ideas-cp.fluidreview.com/</a> ne permet pas de joindre des renseignements supplémentaires à la proposition.</p> <p>Je vous remercie du temps que vous consacrerez à ma demande et de votre collaboration.</p>

	<p>Réponse.</p> <p>La signature des attestations susmentionnées sera faite une fois que les négociations contractuelles seront entamées. Une modification à cette demande de propositions sera publiée pour clarifier ce point.</p>
106	<p>Une équipe de recherche de notre université prépare une soumission pour IDEaS. Nous aimerions savoir ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Avez-vous besoin de connaître le budget et, le cas échéant, où pouvons-nous l’indiquer sur le formulaire en ligne?</li> <li>Exigez-vous ou attendez-vous un soutien de l’industrie ou est-ce qu’une équipe universitaire suffirait?</li> <li>Exigez-vous ou attendez-vous une contribution équivalente en argent ou en nature? Ou avez-vous simplement besoin d’idées, et vous travaillerez avec notre équipe si elle est retenue?</li> <li>S’agit-il d’une approche à deux volets, c.-à-d. remplir d’abord le formulaire en ligne et ensuite travailler avec votre équipe à l’élaboration d’une proposition complète? Quel est le calendrier s’il s’agit d’une approche à deux volets?</li> </ol> <p>Réponse.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Nous avons besoin des renseignements sur les prix des travaux que le soumissionnaire présente dans sa proposition. Les prix demandés sont précisés dans l’appel de propositions; l’outil de soumission en ligne est le seul moyen de présenter les renseignements demandés.</li> <li>Voir la question 103.</li> <li>Il n’est pas nécessaire d’avoir une contribution en argent ou en nature équivalente de la part des soumissionnaires. Le contrat subséquent proposé au soumissionnaire (plan de travail proposé et autres dispositions contractuelles) et les produits livrables doivent refléter les limites de contrat établies dans l’appel de propositions.</li> <li>1a n’est pas une approche à deux volets. Veuillez relire la partie 1 de l’appel de propositions, article 1.3 « Approvisionnement — Le présent AP ». Le calendrier n’est pas connu pour l’instant.</li> </ol>
107	<p>Question.</p> <p>Pourriez-vous me diriger vers la section du site Web qui précise les processus de préparation et de soumission des propositions? Y aura-t-il des formulaires en ligne permettant de soumettre une proposition ou celle-ci doit-elle être présentée en format libre. Quels sont les échéances (réception des demandes) et les autres détails que nos chercheurs doivent connaître avant de soumettre une proposition concernant ces défis?</p> <p>Réponse.</p> <p>Les instructions pour la préparation des propositions sont présentées dans la partie 3 du document d’appel de propositions. Les soumissionnaires doivent soumettre leur proposition en utilisant le formulaire de soumission électronique disponible à <a href="https://ideas-cp.fluidreview.com/?l=fr">https://ideas-cp.fluidreview.com/?l=fr</a>.</p>
108	<p>Question.</p> <p>Formulaires du soumissionnaire</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Notre université compte un certain nombre de chercheurs qui se préparent à présenter une soumission pour la composante 1a d’IDEaS. Ma question porte sur le profil ou formulaire en ligne qui doit être utilisé pour la présentation des soumissions. Les chercheurs n’ont pas le pouvoir de signer des contrats de recherche puisque tous les contrats sont la responsabilité de l’entité juridique. Devons-nous, en tant qu’université et signataire de tout contrat subséquent, créer un profil à partir duquel nous pourrions soumettre plusieurs soumissions pour la composante 1a au nom de nos chercheurs ou chaque chercheur doit-il créer son propre profil, indiquer le nom de l’université comme signataire autorisé et nous donner la capacité de revoir la soumission.</li> </ol>

	<p>b. Est-ce que vous publierez un résumé des questions et des réponses de la conférence des soumissionnaires du 25 avril 2018? Je ne savais pas qu'il y avait une conférence des soumissionnaires et j'aimerais savoir quels renseignements y ont été présentés.</p>
	<p>Réponse.</p> <p>a. Voir la question 103 au sujet des soumissionnaires. Chaque soumissionnaire doit présenter sa proposition et remplir un profil. Un seul profil par soumissionnaire.</p> <p>b. Les questions et réponses seront affichées sur Achatsetventes.gc.ca.</p>
109	<p>Question.</p> <p>Est-ce que vous téléchargerez un enregistrement de la conférence des soumissionnaires pour le programme IDEaS (W7714-186568) sur le site Web? On m'a dit que ce serait le cas, mais je ne le trouve pas.</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Non.</p>
110	<p>Question.</p> <p>Nous développons présentement un produit qui répondrait à quatre critères distincts de la section Défis en matière de science et technologie. Devons-nous tenter de les combiner en une seule proposition ou soumettre quatre propositions distinctes?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Le soumissionnaire doit déterminer quels défis correspondent le mieux aux solutions qu'il propose. Chaque solution doit être soumise comme une proposition distincte et être unique. L'appel de propositions ne limite pas le nombre de défis pour lesquels un soumissionnaire peut soumettre une proposition.</p>
111	<p>Question.</p> <p>J'aimerais présenter ma candidature comme entrepreneur pour le programme IDEaS et j'aurais quelques questions.</p> <p>a. En tant que petit entrepreneur, j'aurais besoin d'utiliser un sous-traitant. Ce sous-traitant peut-il être une université? Dois-je fournir un devis pour les travaux que doit entreprendre le sous-traitant?</p> <p>b. Je suis actuellement employé comme associé de recherche à une université canadienne. Si je prévois d'utiliser le service (à titre de sous-traitant) de mon université employeuse (p. ex., pour l'utilisation d'équipement laser), cela représenterait-il un conflit d'intérêts?</p> <p>c. En ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle. L'appel de propositions précise que « Le soumissionnaire doit attester qu'il détient toute la propriété intellectuelle d'amont ».</p> <p>i. En fait, j'ai signé une option de licence avec le propriétaire des droits de propriété intellectuelle de la technologie. Cette option de licence me permet de vendre un certain nombre d'appareils afin de sonder le marché. Est-ce que je suis admissible au programme IDEaS ou dois-je acheter la licence?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>a. Voir la question 103. La répartition de la proposition de coûts décrite dans l'appel de propositions doit également être remplie et soumise pour tous les coûts, y compris les coûts des sous-traitants. Consultez également la partie 7 de l'appel de propositions « Clauses du contrat subséquent », et les « Conditions générales 2040 », section 06 « Contrats de sous-traitance ».</p> <p>b. Consultez la réponse A et examinez toutes les dispositions de l'appel de propositions. D'un point de vue d'approvisionnement général, l'utilisation des installations de l'université ne constitue pas un conflit d'intérêts, mais le soumissionnaire doit présenter une proposition qui peut être réalisée sans entraves, si un contrat subséquent était conclu.</p> <p>c. Le soumissionnaire doit attester qu'il détient toute la propriété intellectuelle (PI) d'amont.</p>

112	<p>Question. Y a-t-il un enregistrement disponible sur demande de la conférence des soumissionnaires IDEaS tenue le 25 avril? Je n’ai pas pu assister à la conférence, mais j’espérais pouvoir écouter la présentation et la période de questions.</p> <p>Réponse. Les documents présentés à la conférence des soumissionnaires ainsi que les questions sont disponibles sur le site <a href="http://Achatsetventes.gc.ca">Achatsetventes.gc.ca</a>.</p>
113	<p>Question. J’aimerais soumettre une proposition sur la détection des gaz nocifs. J’aimerais connaître votre liste de priorité en matière de gaz nocifs ou dangereux et les concentrations connexes. Mon groupe de recherche a une technologie éprouvée pour les gaz non létaux et nous aimerions des conseils sur ce sujet pour préparer une proposition recevable.</p> <p>Réponse. Aucune liste ne sera soumise aux soumissionnaires.</p>
114	<p>Question. La question porte sur le Défi : Que contient cette vidéo plein écran?</p> <p>Le contexte précise que le défi concerne le remplacement des aéronefs de patrouille maritime CP140 Aurora. Cependant, dans la description du défi et des résultats escomptés, on mentionne uniquement la surveillance au sol.</p> <p>Pouvez-vous confirmer que les idées qui doivent être présentées pour ce défi peuvent aborder la surveillance terrestre et maritime?</p> <p>Réponse. Les solutions peuvent porter sur la surveillance terrestre et la surveillance maritime.</p>
115	<p>Question. Nos efforts continus en matière de développement technologique portent sur la détection des produits chimiques volatils, comme nous l’avons déjà démontré dans le cas de divers alcools, du gaz naturel et de certains gaz d’égout comme le sulfure d’hydrogène. Par conséquent, nous avons un intérêt particulier dans l’aspect chimique des dangers « CBR » (chimiques, biologiques, radiologiques).</p> <p>Nous espérons que vous pourriez nous fournir certaines précisions en ce qui concerne les intérêts du ministère de la Défense nationale quant au défi n° 9. En règle générale, les produits chimiques qui figurent dans une menace CBR constituent un danger immédiat pour la santé humaine. Seriez-vous en mesure de fournir des produits chimiques ciblés précis auxquels il faut porter une attention particulière? Les chercheurs devraient-ils, au cours des premières phases de ce projet, exploiter les installations existantes et manipuler des produits chimiques hautement contrôlés? Ou plutôt, peut-on d’abord proposer une technologie de validation de principe sur des produits chimiques plus sûrs?</p> <p>Tout renseignement supplémentaire concernant la portée spécifique que le MDN recherche serait grandement apprécié.</p> <p>Réponse. Le Canada ne fournira aucun renseignement précis au sujet des produits chimiques ciblés aux soumissionnaires. Le niveau d’entrée des solutions visées par le présent appel de propositions concerne les niveaux de préparation de la solution (NMS) 1 à 6 (inclusivement). Le chercheur doit réaliser le projet dans ses propres installations.</p>
116	<p>Question.</p>

	<p>Mon superviseur et moi souhaitons présenter un projet dans le cadre du programme IDEes – Projets compétitifs – Rendement humain en conditions climatiques extrêmes. Toutefois, nous travaillons sur l'accoutumance à l'altitude. Est-ce un sujet acceptable même si la description est d'ordre thermique?</p>
	<p>Réponse. Oui. Bien que la description du défi ne mette pas l'accent sur l'accoutumance à l'altitude, elle s'inscrit dans le cadre de celui-ci.</p>
117	<p>Question. Un de nos chercheurs a l'intention de présenter une demande pour le thème n° 1 de la demande de subvention.</p> <p>a. Ce projet sera une demande de collaboration conjointe entre « entité x » et une entreprise canadienne. Le chercheur peut-il soumettre sa demande par courriel à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe et fournir les documents justificatifs de l'entreprise ainsi qu'une description de la façon dont il aidera à effectuer les études de validation?</p> <p>b. J'ai également consulté les trois sections de la demande : 1. Présentation d'une proposition 2. Répartition de la proposition de coûts 3. Renseignements supplémentaires</p> <p>i. Ces sections en ligne sont-elles également disponibles en format PDF? (afin que le chercheur puisse échanger de l'information avec l'entreprise collaboratrice).</p>
	<p>Réponse.</p> <p>a. Voir la question 111 de la foire aux questions. Chaque proposition doit contenir les renseignements requis et exigés dans l'appel de propositions. Les instructions relatives à la présentation d'une proposition se trouvent, en partie, dans l'appel de propositions, aux articles 3.3 « Formulaire électronique de présentation de la proposition » et 3.4 « Préparation de la proposition » de la partie 3. Veuillez vous assurer d'examiner l'ensemble de l'appel de propositions.</p> <p>b. Le Canada ne fournit aucun formulaire en format PDF. Les seuls documents PDF fournis par le Canada sont énumérés sur le site Achats et ventes.</p>
118	<p>Question. Rien n'indique qui pourrait faire partie des comités d'évaluation des propositions soumises. Il est entendu qu'il s'agit d'un programme de financement d'Innovation du MDN et non d'un programme de S et T de RDDC. Bien que nous comprenions que les deux pourraient se chevaucher, cela peut créer beaucoup de confusion quant à la meilleure façon de préparer les propositions (j'ajouterais en moins de 1 600 mots) afin de mieux répondre à la perspective du Comité d'évaluation.</p> <p>Les priorités et la compréhension d'un spécialiste en S et T de RDDC ne correspondent pas nécessairement aux priorités d'un soldat des Forces d'opérations spéciales, qui diffèrent également de celles d'un officier ou d'un sous-officier des forces terrestres, marines et aériennes, qui elles diffèrent aussi de celles d'un agent de négociation des marchés de SPAC.</p> <p>a. Pouvez-vous nous fournir de plus amples indications quant à l'identité des membres?</p>
	<p>Réponse. La partie 4 de l'appel de propositions explique les procédures d'évaluation alors que les critères d'évaluation sont énoncés à la partie 4, pièce jointe 1. Toutes les propositions seront évaluées par des experts en la matière provenant des communautés techniques et opérationnelles.</p>
119	<p>Question. Quels sont les coûts indirects autorisés dans le cadre des projets IDEes?</p>
	<p>Réponse.</p>

	Plusieurs dispositions de l'appel de propositions traitent de la tarification; toutefois, veuillez passer en revue, en particulier, les articles 3.4.3., 3.4.4 et 3.5. De plus, les coûts indirects devraient correspondre à ceux du soumissionnaire qui sont normalement imputés à des contrats similaires du gouvernement du Canada et représenter la tarification offerte à son meilleur client. Si votre proposition est retenue aux fins de financement, le Canada évaluera les prix en fonction de toutes les dispositions de l'appel de propositions.
120	<p>Question.</p> <p>Conformément à la section 3.5. de l'appel de propositions – à la composante 1a plus précisément – nous demandons des précisions et des détails quant à l'achat et à la location d'équipement.</p> <p>Réponse.</p> <p>En règle générale, l'équipement acheté avec les fonds alloués dans le cadre d'un contrat du gouvernement pour exécuter les travaux prévus par celui-ci est considéré comme un bien du Canada et doit être remis au Canada à la fin du contrat. Dans des cas exceptionnels, le Canada peut accepter de payer le coût résiduel de l'équipement si un soumissionnaire souhaite le conserver. La valeur résiduelle de l'équipement à la fin de la durée du contrat aurait été prise en compte afin de déterminer la valeur résiduelle et le coût ferait partie du prix de la proposition. (Par exemple, un iPad acheté au coût de 500 \$ expressément pour l'exécution du contrat devrait avoir une valeur résiduelle de 400 \$ à la fin des travaux. Le coût résiduel est de 100 \$ et celui-ci fait partie du prix de la proposition.) Si le soumissionnaire a l'intention de louer de l'équipement pour exécuter les travaux prévus au contrat, le prix de location peut faire partie du prix de la proposition. Voir l'appel de propositions, à l'article 3.4.3 de la partie 3.</p>
121	<p>Question.</p> <p>Les ministères du gouvernement sont-ils admissibles à participer à ce programme?</p> <p>Réponse.</p> <p>Voir l'appel de propositions, à l'article 3.1 « Qui peut présenter une proposition » de la partie 3. Bien qu'un ministère du gouvernement du Canada ne puisse être un soumissionnaire principal, il peut participer à un projet à titre de partenaire.</p>
122	<p>Question.</p> <p>Quels sont les coûts acceptables?</p> <p>Réponse.</p> <p>Voir l'appel de propositions, à la partie 7 « Clauses du contrat subséquent », Conditions générales 2040, à la section « Interprétation » sous « Coût », qui fait référence aux « Principes des coûts contractuels 1031-2 ». 1031-2 se trouve dans le Guide des CUA, à la section 2 « Conditions générales ». L'exception concerne les travaux effectués par les universités et les collèges, comme il est indiqué dans l'appel de propositions, pour lesquels les soumissionnaires doivent se reporter au chapitre 10 du Guide des approvisionnements. Voir aussi l'appel de propositions, aux articles 3.4.2, 3.4.3, 3.4.4 et 3.5 de la partie 3.</p>
123	<p>Question.</p> <p>L'administration d'une université applique-t-elle des frais, p. ex. 65 %?</p> <p>Réponse.</p> <p>Les travaux effectués sur un campus universitaire peuvent engendrer des coûts indirects allant jusqu'à un maximum de 65 % ou de 35 % si ceux-ci sont effectués hors campus. On peut trouver de plus amples renseignements à ce sujet à l'article 10.40 du chapitre 10 du Guide des approvisionnements de TPSGC.</p>
124	<p>Question.</p> <p>Quelles règles de cumul s'appliquent si un soumissionnaire souhaite s'associer à un gouvernement?</p> <p>Réponse.</p>

	Le présent appel de propositions n'exige pas d'association entre un soumissionnaire et une entité gouvernementale. Chaque gouvernement est responsable de connaître et de respecter ses directives de cumul applicables. Le soumissionnaire doit également s'assurer que sa proposition, y compris ses sources d'approvisionnement et de financement, satisfait à toutes les dispositions de l'appel de propositions, comme Conflits d'intérêts.
125	<p>Question.</p> <p>L'appel de propositions n'exige-t-il que des « biens » comme produits livrables? Peut-il y avoir à la place, ou aussi, de nouvelles approches ou façons de faire les choses?</p> <p>Réponse.</p> <p>La « solution » peut être soit des biens, soit des méthodes ou des approches, soit les deux, pour autant que la solution réponde aux exigences énoncées dans l'appel de propositions et qu'elle soit décrite de façon exhaustive.</p>
126	<p>Question.</p> <p>Les taxes sont-elles incluses dans les 200 000,00 \$?</p> <p>Réponse.</p> <p>Elles sont incluses. Les divergences dans le document seront corrigées.</p>
127	<p>Question.</p> <p>L'application des « taxes applicables » permet-elle de maintenir des prix équitables pour les fournisseurs à l'échelle du Canada compte tenu des différentes taxes provinciales?</p> <p>Réponse.</p> <p>Le Canada doit suivre les directives fiscales applicables établies par l'Agence du revenu du Canada. La définition de « taxes applicables » et l'application de ces taxes par le soumissionnaire et l'entrepreneur éventuel sont énoncées dans les Conditions générales 2040 (sections 01 « Interprétation » et 14 « Taxes ») auxquelles il est fait référence à la partie 7 « Clauses du contrat subséquent » de l'appel de propositions. L'Agence du revenu du Canada est la mieux placée pour répondre à la question.</p>
128	<p>Question.</p> <p>Nous sommes en train de préparer une demande pour participer au Programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEaS). Pourriez-vous indiquer si les curriculum vitæ sont exigés. J'ai parcouru tout le processus de demande, mais je n'ai pas réussi à trouver de demande pour télécharger cette information.</p> <p>Réponse.</p> <p>Les CV ne sont pas exigés.</p>
129	<p>Question.</p> <p>Dans un ministère, nous envisageons de présenter une proposition dans le cadre du concours IDEaS actuel. Avant que nous passions aux préparatifs, nous aurions deux questions concernant l'utilisation du financement.</p> <p>a. Le financement peut-il être utilisé pour couvrir les frais de personnel déjà en poste chez nous ou est-il limité au personnel à embaucher spécifiquement pour le projet?</p> <p>b. Les taux de facturation comprennent-ils le salaire et les coûts indirects ou pouvons-nous utiliser nos taux de facturation externe qui couvrent l'éventail des dépenses de l'organisation?</p> <p>Réponse.</p> <p>Voir la question 121 de la foire aux questions.</p>
130	<p>Question.</p> <p>À la section 3.1 des Instructions pour la préparation des propositions  <a href="https://buyandsell.gc.ca/cds/public/2018/04/09/0bb7f49e274206c61c38247ec12a79d8/idees_cfp_fi">https://buyandsell.gc.ca/cds/public/2018/04/09/0bb7f49e274206c61c38247ec12a79d8/idees_cfp_fi</a></p>



	<p><a href="#">nal_fr.pdf</a>), on peut lire : Le présent appel de propositions est ouvert aux particuliers, au secteur universitaire et à l'industrie.</p> <p>a. Nous sommes un centre de transfert de la technologie associé au Cégep. Pouvons-nous présenter une proposition? Nous sommes un organisme à but non lucratif privé reconnu comme un centre de recherche.</p>
	<p>Réponse. Oui. Voir aussi la question 103 de la foire aux questions.</p>
131	<p>Je suis un chercheur travaillant pour le Canada et j'envisage de présenter une proposition avec d'autres collègues dans le cadre de votre concours IDEaS. Avant d'aller de l'avant, j'ai quelques questions concernant les produits livrables de la composante 1a :</p> <p>a. Annexe A – Énoncé des travaux et coûts. Les seuls produits livrables attendus pour tous les défis de S et T consistent-ils en un rapport d'étape provisoire et un rapport final ou est-il possible d'inclure d'autres produits livrables (comme des validations de principe ou des démonstrations) dans l'énoncé des travaux?</p> <p>b. Le défi 3 de S et T, « Amélioration du rendement cognitif », stipule qu'« [i] ne s'agit pas de développer l'ingénierie de ces environnements ». L'objectif de ce défi précis est-il une étude pilote visant à valider la solution du soumissionnaire? Dans ce cas, l'accès au personnel des FAC est-il facilité?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>a. Les propositions peuvent contenir d'autres produits livrables, comme le prévoit l'annexe A de la partie 7 de l'appel de propositions. La forme des produits livrables est laissée à l'entière discrétion du soumissionnaire en ce qui a trait à son projet proposé et à ce qui sera fourni au Canada. Voir aussi la question 125 de la foire aux questions. Les rapports d'étape provisoire et les rapports finaux détaillés dans la partie 7 « Clauses du contrat subséquent » et les annexes A et B de l'appel de propositions sont un outil de production de rapport visant à informer les responsables techniques et les gestionnaires du programme sur les progrès des travaux par rapport aux dispositions du contrat.</p> <p>b.</p>
132	<p>Question.</p> <p>Je me demandais si vous pouviez répondre à deux petites questions concernant la composante 1a de l'appel de propositions dans le cadre du programme IDEaS.</p> <p>a. À quelle date les résultats concernant les propositions financées avec succès seront-ils publiés?</p> <p>b. Quelle est la date de début du projet (c.-à-d. le début des activités de travail) en ce qui a trait aux propositions de la composante 1a financées avec succès?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>a. Nous ne pouvons pas fournir de renseignements à ce sujet pour le moment.</p> <p>b. Le soumissionnaire doit proposer une date de début du projet. Les dates sont utilisées à titre informatif et aux fins de l'échéancier. La date de début peut être modifiée, au besoin et s'il y a lieu, en raison d'un retard dans le processus d'évaluation des propositions et d'attribution du contrat. Le Canada a l'intention d'attribuer les contrats environ deux mois après la réception des propositions, mais il ne s'agit que d'une estimation et le Canada ne peut fournir pour le moment de détails concernant la date de début prévue du projet.</p>
133	<p>Question. Les achats d'équipement sont-ils permis? Par exemple, un appareil spécifique pour mettre à l'essai le prototype d'une solution.</p>

	Réponse. Oui. Tous les achats de matériel proposé doivent être décrits dans la proposition de coûts, comme il est décrit dans la partie 4, pièce jointe 3 — Répartition de la proposition de coûts. Voir également les questions 120 et 122.
134	<p>Question. Pour le défi en matière de S et T 4 — Prédire et optimiser le rendement du personnel. Il est écrit d’élaborer des concepts ou des technologies qui serviront à optimiser les aptitudes d’un individu pour lui permettre d’atteindre son plein potentiel en n’utilisant aucune aide externe (p. ex. exosquelette). Quelle est la définition d’une aide externe, au-delà d’un exosquelette? Les nouveaux appareils de conditionnement physique sont-ils exclus, car ils sont considérés comme une aide externe, ou est-ce plutôt l’équipement (exosquelette) qui aidera l’utilisateur à effectuer des activités physiques qui est exclu, et non les appareils de conditionnement eux-mêmes?</p> <p>Réponse. Une aide externe est toute technologie exogène qui permet une amplification de la performance, sans que la biologie ou les capacités cognitives ou de perception du soldat soient affectées. Ce défi est axé sur les concepts et les technologies endogènes « de l’intérieur de la peau » conçus pour optimiser le rendement (p.ex., nutrition, manipulations biomédicales, entraînement, ingénierie génétique, etc.) en modifiant la physiologie ou le processus neurologique des soldats.</p> <p>Le nouvel équipement d’entraînement peut constituer une solution acceptable s’il entraîne des améliorations biologiques ou cognitives qui sont maintenues lorsque l’équipement n’est pas utilisé.</p>
135	<p>Question. J’ai eu des problèmes de connexion et j’ai manqué le début du webinaire, celui-ci sera-t-il disponible pour être consulté ultérieurement?</p> <p>Réponse. La présentation PowerPoint utilisée et toutes les questions et réponses consignées durant le webinaire sont disponibles avec l’appel de propositions sur le site Achatsetventes.gc.ca.</p>
136	<p>Question. Est-ce que le niveau de préparation de la solution (NPS) signifie que la solution proposée ne devrait pas être développée avant le NPS 6 pour la composante 1(a) ou est-ce que cela signifie que la solution proposée peut entrer à n’importe quel NPS, de 1 à 6, et le produit livrable pourrait être supérieur à 6?</p> <p>Réponse. Le NPS d’entrée pour une solution proposée doit se trouver entre 1 et 6 et on s’attend à ce que la solution progresse davantage dans le continuum de NPS au moyen de la livraison de la composante 1a.</p>
137	<p>Question. Les groupes à but non lucratif et les organisations non gouvernementales peuvent-ils présenter une proposition?</p> <p>Réponse. Oui. (question traitée verbalement par SPAC à la fin de la conférence des soumissionnaires)</p>

138	Question. Aux fins d'éclaircissement de la proposition de la composante 1a, si nous réalisons les travaux pour le jalon 1, mais que la décision consiste à ne pas aller de l'avant, le prix fixé pour ce jalon est-il tout de même payé? Dans un tel cas, les travaux ont été achevés et les dépenses engagées, mais le résultat n'était pas celui souhaité. (question traitée verbalement par SPAC à la fin de la conférence des soumissionnaires)
	Réponse. Oui, le jalon 1 sera payé, à condition que toutes les autres dispositions du contrat soient satisfaites.
139	Question. Est-ce qu'une proposition avec des collaborations pancanadiennes avec le milieu des affaires ou universitaire sera mieux cotée qu'une proposition locale provinciale?
	Réponse. Toutes les propositions seront évaluées en fonction des critères d'évaluation indiqués dans la partie 4, pièce jointe 1 de l'appel de propositions et des autres exigences énoncées dans l'appel de propositions.
140	Question. Simplement aux fins de précision, puis-je proposer un plan de travail 1a qui commence au NPS 2 et qui se rend jusqu'au NPS 4?
	Réponse. Oui.
141	Question. À quelle fréquence surviendront les nouveaux appels de propositions, qui apportent tous de nouveaux défis scientifiques et technologiques (S et T) pour l'entrée de la composante 1a? Par exemple, tous les 6 mois?
	Réponse. La fréquence des appels de propositions sera déterminée par le programme IDEeS. IDEeS planifie d'annoncer toutes les possibilités à venir sur <a href="https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/programmes/idees-defense.html">https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/programmes/idees-defense.html</a> . En outre, les possibilités d'approvisionnement de l'appel de propositions actuel se trouveront sur Achatsetventes.gc.ca.
142	Question. Le défi n° 4 est-il destiné précisément à des fins de recrutement ou cherchez-vous des solutions de surveillance des soldats sur le terrain?
	Réponse. En attente de la réponse d'experts en la matière
143	Question. J'ai les questions suivantes en ce qui concerne le défi numéro 16 en matière de S et T (Cyber attribution pour la défense du Canada) 1) S'attend-on à ce que la solution soit destinée aux réseaux Internet seulement? 2) S'attend-on à ce que l'on présente une solution destinée à Internet en général ou au cyberspace des citoyens canadiens, ou se limite-t-elle à l'infrastructure essentielle à la mission, comme les réseaux militaires, les installations nucléaires ou les réseaux des entreprises propriétaires?

	<p>3) La solution nécessite-t-elle l’attribution de « menaces internes » et des autres menaces, ou est-ce seulement prévu pour les réseaux Internet en général? Particulièrement, s’attend-on à ce que l’on assure l’attribution des menaces liées à l’hôte ou des menaces liées aux réseaux ou des deux?</p> <p>4) S’attend-on à ce que la solution soit destinée à des applications Internet en particulier, p. ex. le courrier électronique, ou devrait-elle s’appliquer à toutes les applications Internet?</p>
	<p>Réponse.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Voir la question numéro 58.</li> <li>2. Voir la question numéro 59.</li> <li>3. Voir la question numéro 61.</li> <li>4. Voir la question numéro 60.</li> </ol>
144	<p>Question. Le facteur ACS+ inclut-il la façon dont la solution améliore l’inclusion des deux sexes ou doit-il inclure l’équilibre entre les sexes dans l’équipe de développement de la solution?</p>
	<p>Réponse. Les soumissionnaires sont invités à consulter le site Web de Condition féminine Canada : <a href="http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acs/index-fr.html">http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acs/index-fr.html</a>. Parmi les exemples de réponses acceptables figurent : l’impact des variables ACS+ sur le résultat du projet ou une explication sur la façon dont le projet intègre les facteurs ACS+.</p>
145	<p>Question. Aucune donnée pour la composante 1a, ou pour toutes les étapes également?</p>
	<p>Réponse. Cet appel de propositions se rapporte à la composante 1a seulement. Les prochaines composantes peuvent être assujetties à des modalités différentes. Joseph, honnêtement, je ne comprends pas la question et, par conséquent, je ne peux formuler de commentaire à savoir si la réponse est exacte ou significative.</p>
146	<p>Réf. AP paragr. 3.2, paragr. 12 — Contenu canadien : Est-ce 50 % (biens) et 50 % (services) ou 50 % (biens + services)?</p>
	<p>Réponse. Voir la définition du contenu canadien dans l’appel de propositions, partie 5, articles 5.1.1 et 5.1.2 (qui traitent du contenu canadien), et plus précisément, voir le dernier paragraphe de 5.1.1 commençant par « Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de déterminer le contenu canadien de... ».</p> <p>Le calcul du contenu dépend du fait que la solution proposée du soumissionnaire contient des biens, des services ou les deux. Si le soumissionnaire souhaite satisfaire à la disposition liée au contenu canadien, il doit choisir les biens ou les services ou les deux, en conséquence.</p>
147	<p>Question. Simplement pour confirmer, si l’on a une solution qui s’applique à deux des défis, peut-on faire une demande distincte pour chacun des défis en utilisant la même solution?</p>
	<p>Réponse. Oui, une proposition distincte est requise pour chaque défi en matière de S et T choisi par le soumissionnaire. (Joseph, j’ai essayé de trouver l’article de l’appel de propositions qui précise ce point. Je ne le trouve pas. Demande à Kate où il se trouve ou pourquoi il a été supprimé, il ne devrait</p>

	pas être supprimé.)
148	<p>Question. Le défi 4 indique « aide externe » (p. ex. exosquelettes). Est-ce que cela empêche les solutions d'utiliser des dispositifs externes aux fins de formation, mais pas durant l'exécution des tâches sur le terrain?</p> <p>Réponse. Cela est acceptable à condition que les améliorations du rendement transmises par le dispositif externe persistent après avoir cessé son utilisation. Cela signifierait que le dispositif a atteint le rendement amélioré au moyen de modifications apportées aux processus endogènes physiologiques et neurologiques de l'humain.</p>
149	<p>Question. Si l'entrepreneur dépasse le plan de projet de six mois de la composante 1a), des pénalités sont-elles imposées?</p> <p>Réponse. Le Canada a établi une période d'exécution maximale du contrat de six mois pour soutenir les objectifs du programme IDEeS. Une proposition indiquant une période de plus de six mois serait irrecevable. Un délai d'exécution de plus de six mois, sans motif valable, serait probablement considéré comme une violation du contrat.</p>
150	<p>Question. Serait-il raisonnable de supposer que les contrats seront attribués et signés en août?</p> <p>Réponse. Voir la question numéro 132.</p>
151	<p>Question. Est-ce que le budget maximal pour la composante 1a est de 200 000 \$ et le délai maximal d'un an?</p> <p>Réponse. 200 000 \$ avec les taxes applicables et six mois (maximum).</p>
152	<p>Question. Clarification rapide : la durée totale pour le jalon 1 et le jalon 2 est de six mois et le budget total est de 200 000 \$ au cours de la période de six mois (ce qui sous-entend que le budget du jalon 1 est d'au plus 100 000 \$)? De plus, si l'industrie est l'entrepreneur, alors peut-elle obtenir du financement par l'entremise du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), de MITACS, etc.?</p> <p>Réponse. Le prix du jalon 1 ne doit pas dépasser 50 % du prix total de la soumission. Voir l'appel de propositions, partie 4, pièce jointe 1, CO-4, et la pièce jointe 3, et la partie 7, Annexe A.</p> <p>Les sources de financement sont à la discrétion du soumissionnaire et doivent respecter les dispositions de l'appel de propositions.</p>
153	<p>Question. Si on a besoin de sujets pour évaluer la solution que nous proposons, dans le cas du PTSD, vous nous donnerez accès à des personnes souffrant de post-trauma?</p> <p>Réponse. Non. Il incombe au soumissionnaire de trouver des sujets humains, le cas échéant.</p>

154	<p>Question. Pouvez-vous décrire le personnel de la « sécurité » auquel vos défis font référence?</p> <p>Réponse. Les exemples de personnel de la sécurité comprennent sans toutefois s’y limiter : le personnel de soutien opérationnel et des renseignements, le personnel de communications stratégiques, les analystes, les agents de sécurité des lieux, le personnel d’application de la loi, etc.</p>
155	<p>Question. Les équipes devraient-elles déjà avoir des partenariats avec les Forces armées canadiennes (FAC) pour des essais de leurs produits ou programmes ou pour la participation à ceux-ci? Ou alors, la mobilisation des FAC peut-elle avoir lieu pendant le financement du programme IDEaS à la composante 1a) ou b)?</p> <p>Réponse. Aucun partenariat existant avec les FAC n’est requis. Conformément à la section 3.5 de l’annexe A (Énoncé des travaux et coûts) de l’appel de propositions, le Canada ne fournira pas de biens fournis par le gouvernement (matériel, équipement ou information) dans le cadre de la composante 1 (a).</p>
156	<p>Question. Quel est le mois approximatif où les contrats seront attribués? Quel est le calendrier pour l’examen? Celui-ci a une incidence sur les dates pour les jalons.</p> <p>Réponse. Voir la question numéro 132. De plus, il n’y a pas de calendrier précis pour l’examen autre que « dès que possible ».</p>
157	<p>Question. J’ai demandé si nous pouvions utiliser un projet réalisé avec le Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (PCCSM) pour présenter une demande pour la composante 1b.</p> <p>Réponse. La solution proposée doit satisfaire aux dispositions de l’appel de propositions pour la composante 1a, y compris la nouveauté de la solution pour le défi de S et T de la composante 1a. À titre de rappel, un document de proposition du PCCSM ne peut être soumis, tel qu’il est, pour la composante 1a de l’appel de proposition. Au contraire, une proposition doit être préparée conformément à l’appel de propositions pour la composante 1a et elle doit y répondre.</p>
158	<p>Question. Bonjour, est-ce que le niveau de développement de la solution proposée risque d’impacter l’évaluation ? Je veux dire, une proposition qui part du niveau 1 a autant de chance qu’un projet de niveau 4.</p> <p>Réponse. Toutes les propositions seront évaluées à l’aide des critères d’évaluation indiqués dans la partie 4, pièce jointe 1 de l’appel de propositions et des autres exigences énoncées dans l’appel de propositions.</p>
159	<p>Question. Combien de temps croyez-vous que le cycle d’attribution du contrat prendra?</p> <p>Réponse. Voir la question numéro 132.</p>
160	<p>Question. À partir des soumissions de propositions jusqu’à l’attribution du contrat (début du projet)?</p> <p>Réponse. Voir la question numéro 132.</p>

161	<p>Question. À quelle date prévoit-on que le contrat sera attribué?</p> <p>Réponse. Voir la question numéro 132.</p>
162	<p>Question. Pouvez-vous expliquer le processus d'évaluation? La diapositive de la composante 1b indique qu'il faut un financement « jusqu'à concurrence de 1 million de dollars, exécution jusqu'à un an ». Est-ce que cela signifie vraiment qu'on s'attend à ce qu'un million de dollars soient dépensé dans un délai de 12 mois?!!!</p> <p>Réponse. L'appel de propositions sollicite des propositions pour la composante 1a seulement, pour laquelle le financement est d'un maximum de 200 000 \$ et le délai d'exécution du contrat est d'un maximum de six mois. Compte tenu du type de prix ferme de la base de paiement, les coûts applicables comprendraient ceux engagés pour soutenir l'exécution du contrat, dont certains peuvent survenir avant le contrat, aux risques du soumissionnaire, aux fins d'exécution des travaux.</p>
163	<p>Question. Notre proposition doit-elle couvrir la façon d'atteindre le NPS 8? C.-à-d., je ne suis pas certain du niveau que le plan de travail doit atteindre.</p> <p>Réponse. Le niveau d'entrée pour une solution dans l'appel de propositions est NPS 1 à 6 (inclusivement). On s'attend à ce que la solution progresse au fil du continuum de maturité du NPS pas l'entremise du projet, mais il n'existe aucune exigence précise relative au NPS.</p>
164	<p>Question. Pourriez-vous inclure mon adresse de courriel dans la liste d'envoi des diapositives?</p> <p>Réponse. Les diapositives de la conférence des soumissionnaires sont accessibles dans l'appel de propositions sur le site <a href="http://Achatsetventes.gc.ca">Achatsetventes.gc.ca</a>.</p>
165	<p>Question. Est-il possible de soumettre deux propositions indépendantes pour différents défis dans la composante 1a?</p>
	<p>Réponse. Oui. Les soumissionnaires peuvent présenter plus d'une proposition pour chaque défi en matière de S et T sélectionné, cependant, chaque proposition doit être complètement distincte et autonome. Voir également la question numéro 110.</p>
166	<p>Question. Est-ce que le ministère de la Défense nationale peut aider mon projet en me donnant accès à de rares infrastructures?</p> <p>Réponse. Non. Voir également l'appel de propositions, partie 7, annexe A, article 3.5 « Biens fournis par le gouvernement... ».</p>

167	<p>Question. Est-ce que la composante 2 du programme se fera en régime de concurrence ou sera-t-elle réservée exclusivement aux compagnies qui auront complété la phase 1b?</p> <p>2. Est-ce qu’il y aura possibilité de corriger ou d’optimiser les offres faites lors de la composante 1a, une fois les propositions soumises?</p> <p>3. Est-il possible de faire une proposition pour seulement une partie d’un défi?</p> <p>4. Dans les critères d’évaluation qui sont cotés, est-ce que les points sont octroyés en partie si un critère est rencontré que partiellement, ou c’est la note 0 ou 5 points qui est octroyée?</p>
	<p>Réponse. 1. Concernant les défis en matière de S et T pour la composante 1a de l’appel de propositions, les solutions peuvent progresser au fil de la maturité des NPS au moyen de la composante 1b vers la composante 2. Un processus concurrentiel ne sera pas entrepris pour ces solutions, mais si la solution 1b achevée est réussie et qu’elle intéresse le ministère de la Défense nationale (MDN), TPSGC peut communiquer avec le fournisseur pour lui demander de présenter une proposition pour la composante 2. Il faut prendre note que si la solution participe à la composante 2, la capacité à participer à la composante 4 fera l’objet d’un processus concurrentiel.</p> <p>2. Non.</p> <p>3. Le soumissionnaire doit déterminer si la proposition répond aux critères énoncés à la partie 4, pièce jointe 1 de l’AP, y compris l’harmonisation avec le défi en matière de S et T.</p> <p>4. La grille de notation est strictement respectée. L’attribution de points peut se faire par incrément de 5 seulement :</p>
168	<p>Question. Un projet avec le PCCSM a été réalisé. Pouvons-nous continuer le développement en utilisant la composante 2b directement?</p>
	<p>Réponse. Non. Le PCCSM est un programme distinct et il ne fait pas partie du présent appel de propositions.</p>
169	<p>Question. Devons-nous avoir un codemandeur gouvernemental ou une demande industrielle est-elle acceptable? (question traitée verbalement par SPAC à la fin de la conférence des soumissionnaires)</p>
	<p>Réponse. Un codemandeur gouvernemental n’est pas requis.</p>
170	<p>Question. Le défi 6, Détection et classification des objets d’intérêt, comprend-il le domaine sous-marin?</p>
	<p>Réponse. Non.</p>

### **Section B – Modification(s) à l’AF**

Néant